

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Responsable de pôle « Aval des céréales »

Direction des Interventions / Service Soutien, investissement et innovation dans les filières /
Unité Entreprises et Filières

N° appel à candidature : 26121	Catégorie : A
Cotation parcours professionnel : 1	Cotation Groupe RIFSEEP : 3.2 pour AAE ou IAE (Application des barèmes RIFSEEP des services centraux du MAASA)
Filière d'emploi : 7 - Économie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides	
Poste vacant	Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont affectés ou accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public sous tutelle sur Ministère en charge de l'agriculture.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- Met en œuvre des dispositifs de soutien techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- Assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- Organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques.

FranceAgriMer compte environ 1.000 agents, dont 1/3 basé dans les services territoriaux, rattachés aux directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

La direction des interventions de l'Établissement assure la mise en place, le paiement et le contrôle des aides publiques, tant nationales qu'européennes, aux filières agricoles végétales et animales ainsi qu'à la pêche et à l'aquaculture. Ces aides peuvent être récurrentes ou ponctuelles, en cas de crise notamment.

Au sein de la direction, le service « Soutien, investissement et innovation dans les filières » (SIIF) regroupe trois unités : l'unité « Aides aux exploitations et expérimentation », l'unité « Gestion des crises agricoles » et l'unité « Entreprises et filières ».

Le poste de responsable de pôle « aval des céréales » est rattaché à l'unité « Entreprises et filières », composée de 11 agents. Cette unité contribue à la définition de dispositifs d'aide nationaux visant à soutenir les entreprises de l'aval des différentes filières agricoles et agroalimentaires et surtout leurs actions d'innovation dans le domaine de l'agriculture et l'alimentation.

Objectifs du poste :

La.le titulaire du poste est responsable du pilotage du dispositif « aval des céréales », dispositif historique pour l'organisation du marché français des céréales. Dans ce cadre, FranceAgriMer accorde une garantie aux collecteurs de céréales vis-à-vis des établissements bancaires en vue de financer l'achat de céréales par un paiement comptant aux producteurs. Grâce à cette garantie, FranceAgriMer participe au maintien d'une bonne connaissance des stocks de céréales et à la loyauté des transactions.

Pour ce faire, la.le titulaire du poste assure :

- Le management de l'équipe constituée de 2 agents permanents qui peut ponctuellement être renforcée par des agents non permanents selon les besoins ;
- L'animation et la coordination nationale du dispositif, en lien avec les services territoriaux de l'Établissement en régions, les collecteurs et les établissements bancaires ;
- Les évolutions du dispositif qu'elles soient réglementaires ou informatiques.

Missions et activités principales :

Sous la responsabilité de la cheffe de l'unité, le.la responsable de pôle « Aval des céréales » :

- Organise et anime le travail de l'équipe composée de deux personnes ;
- Définit le cadre annuel de la campagne de garantie, dans le respect des orientations définies au niveau national, et en assure sa diffusion et sa présentation ;
- Coordonne et anime le dispositif aval des céréales, entre le siège et les régions, dans le respect des orientations définies nationalement : élaboration et diffusion des procédures et outils de gestion, orientation et supervision du réseau régional, suivi des contrôles ;
- Assure les échanges avec les bénéficiaires du dispositif, les services territoriaux et les banques ;
- Pilote la supervision des diagnostics financiers des collecteurs et anime les commissions d'octroi de la garantie avec les tutelles technique et financière ;
- Pilote les évolutions de l'application dédiée avec l'appui de la cellule modernisation (AMOA), notamment la dématérialisation, en lien avec les collecteurs céréaliers, les établissements bancaires, les services territoriaux de FranceAgriMer et le service informatique ;
- Sur l'ensemble des dispositifs suivis, contribue aux réponses apportées aux missions de contrôles internes et externes ;
- En fonction de l'actualité de l'unité, suit et contribue à la gestion d'autres dispositifs.

Le(a) chargé(e) d'études acquerra une solide expérience en matière d'analyse financière et animation de réseau ainsi qu'une bonne connaissance du fonctionnement de la filière céréales.

Relations fonctionnelles du poste :

- À l'extérieur : ministère chargé de l'agriculture, notamment les services de la DGPE, services déconcentrés (DRAAF), organismes collecteurs/stockeurs, établissements bancaires, corps de contrôle externes ;
- En interne : tous les services et personnels de FranceAgriMer, et principalement le délégué filière « grandes cultures », la direction « marchés, études et prospective » notamment l'unité « grains et sucre », le service informatique, le service « contrôle et normalisation » de la Direction des Interventions.

Compétences appréciées pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Connaissance des filières agricoles et agroalimentaires, en particulier céréales
- Connaissance des environnements économique, professionnel et institutionnel

Savoir-faire / Maîtrise

- Travail en équipe, sens du contact
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Rigueur, méthode et organisation, respect des délais

<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des principes de droit (européen, national, administratif, etc.) - Compétences en analyse financière 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de projet, y compris informatique - Maîtrise des outils bureautiques et des applicatifs métiers
--	---

Diplôme – Expérience professionnelle

Minimum Bac + 3 souhaité en cas de candidature d'un contractuel.

Une expérience probante sur des missions similaires est demandée.

Contraintes du poste :

Pas de contraintes particulières

Poste clé¹ :	Oui	Non ☒
Poste à caractère sensible² :	Oui	Non ☒
Poste à privilèges³ :	Oui	Non ☒

Personnes à contacter :

Florian GIRAUD, chef du service Soutien, Investissement et Innovation dans les Filières

☎ : 01 73 30 23 87 ✉ : florian.giraud@franceagrimer.fr

Charles Lenoir, adjoint au chef du service Soutien, investissement et innovation dans les Filières

☎ : 01 73 30 22 89 ✉ : charles.lenoir@franceagrimer.fr

Florence POINSSOT, cheffe de l'unité Entreprises et Filières

☎ : 01 73 30 31 34 ✉ : florence.poinssot@franceagrimer.fr

Service des ressources humaines en charge des recrutements

mobilite@franceagrimer.fr

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus. Télétravail possible sous certaines conditions d'éligibilité dans la limite de 3 jours par semaine.

Vous bénéficiez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Vous bénéficiez obligatoirement de la mutuelle employeur et, sur option, d'une garantie prévoyance.

Le siège de France AgriMer offre différentes prestations d'action sociale :

- *Restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.*
- *Service médico-social : composé d'un médecin du travail pour le service de médecine de prévention de FAM et d'une assistante de service social*
- *Une Référente Handicap accompagne également les agents dans leurs parcours professionnels.*
- *Possibilité de bénéficier du comité d'action sociale,*
- *Une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.*

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 28/05/2026

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.
- 3 derniers comptes rendus d'entretien professionnel.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

